

	Date	Décision	Nature	Folio n°
<b>Flers Agglo</b> Communauté d'agglomération	24.06.2024	D1341	7.5	
	<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE            ET DES DECISIONS DU PRESIDENT</b>			

**DECISION**

par délégation du  
Conseil Communautaire

<b>OBJET</b>	<b>OPÉRATION COLLECTIVE DE PLANTATION            DE HAIES BOCAGÈRES            DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE            DE L'EAU SEINE NORMANDIE</b>
--------------	---

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2024-1134 du 11 avril 2024, reçue en sous-préfecture le 17 avril suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité et notamment la délégation n° 23.

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	24 JUIN 2024
Date de mise en ligne sur le site internet	24 JUIN 2024

Flers Agglo met en place des opérations de lutte contre l'érosion des sols par le ruissellement sur le bassin du Noireau. Cette opération passe en majorité par des plantations de haies bocagères sur talus.

Ces projets peuvent bénéficier de subvention de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Plan de financement	
Agence de l'eau Seine Normandie (80 %)	64.000 €
Autofinancement de Flers Agglo et des bénéficiaires (20 %)	16.000 €
Total	80.000 €

Le Président :

- 1 - SOLLICITE** les subventions pour la réalisation d'une opération collective de plantation de haies bocagères.
- 2 - PRECISE** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces projets sont prévus au BP 2024.

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240624-D1341-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2024  
Publication : 24/06/2024